Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Rapport annuel

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

(ROSTRENEN)

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2025

Copyright © 1996-2010 Diadème Ingénierie
et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SDAEP22

Document établi le 27 mai 2026

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Rapport annuel
EXERCICE
2025

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC 3**
  - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
  - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE 3
  - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
  - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 3
  - RESSOURCES EN EAU 4
  - NOMBRE D'ABONNEMENTS 4
  - VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS 4
  - LONGUEUR DU RESEAU 5
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 6**
  - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 6
  - PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 6
  - LE PRIX DE L'EAU 7
  - RECETTES D'EXPLOITATION 9
  - DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE 9
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 10**
  - QUALITE DE L'EAU 10
  - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU 10
  - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU 10
  - PERFORMANCE DU RESEAU 12
  - RENOUVELLEMENT DES RESEAUX 13
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 14**
  - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 14
  - BRANCHEMENTS EN PLOMB 14
  - ETAT DE LA DETTE 14
  - AMORTISSEMENTS REALISES 14
  - PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE 14
- **ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE 15**
  - AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE 15

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité service de l'eau potable DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SM Kreiz Breizh Argoat a été créé le 1er janvier 2019.

Il regroupe en 2025, 5 services :
- 4 services exploités par la SAUR (Centre Bretagne Pelem, St Maudez + commune de Gouarec depuis le 1er mai 2021, communes de Plouguernevel et Rostrenen)
- 1 service exploité par VEOLIA (Argoat)

Le présent rapport concerne uniquement le service : ROSTRENEN.

Les communes de ce service sont les suivantes : ROSTRENEN.

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

3 489 habitants

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1er janvier 2018. La durée du contrat est de 10 ans. Il prend fin le 31 décembre 2027.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/01/2020	Transfert de compétence de la commune de Rostrenen vers le SM Kreiz Breizh Argoat.

PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de la peinture des menuiseries métalliques, de la peinture des ouvrages peints, des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des peintures intérieures
Prestations particulières	recherche de fuites

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la peinture des ouvrages peints, de la peinture extérieure des réservoirs sur tour, de la voirie, des canalisations, des ouvrages de traitement, des peintures extérieures, des poteaux incendie, du génie civil

Rapport annuel
EXERCICE 2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RESSOURCES EN EAU

- *Points de prélèvement*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2024 [m³]	Prélèvement 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Captage de Coadernault ROSTRENEN Prélèvement en nappe souterraine	25	68 804	0	-100,00%
Total des prélèvements [m³]		**68 804**	**0**	**-100,00%**

Suite à la détection de PFAS, le captage est à l'arrêt depuis juillet 2024.

- *Volumes importés*

Achat à	Acheté en 2024 [m³]	Acheté en 2025 [m³]
SYNDICAT MIXTE KERNE UHEL	240 005	326 062

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Station de Coadernault ROSTRENEN Filtration lente	350	68 804	0	-100,00%

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2024	2025	Variation
Ressources propres	68 804	0	-100,00%
Importations	240 005	326 062	+35,86 %
Total général	**308 809**	***326 062***	**+5,59 %**

NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2024	2025	Variation
Nombre d'abonnements domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	2 043	2 043	+0,00 %
Nombre d'abonnements intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	68	81	+19,12%
Nombre d'abonnements non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	2	0	-100,00%
Nombre total d'abonnements	**2 113**	**2 124**	**+0,52 %**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2024	2025	Variation
Volume produit	68 804	0	-100,00 %
Volume importé	240 005	326 062	+35,86 %
Volume exporté	- 94 269	- 108 423	+15,01 %
Volume mis en distribution	**214 540**	**217 639**	+1,44 %
Volume vendu aux abonnés domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	93 958	99 144	+5,52 %
Volume vendu aux abonnés intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	61 694	73 540	+19,20%
Volume vendu aux abonnés non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	21 447	0	-100,00 %
Volume total vendu aux abonnés	**177 099**	**172 684**	**-2,49 %**

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 49 m³ par an. Elle était de 46 m³ en 2024.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2024 [m³]	Exporté en 2025 [m³]
SM KREIZ BREIZH ARGOAT - PLOUGUERNEVEL	5 555	4 288
SM KREIZ BREIZH ARGOAT - CENTRE BRETAGNE PELEM	88 714	104 135
Volume total exporté	- 94 269	- 108 423

LONGUEUR DU RESEAU

	2024	2025	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	98,7	99,5	+0,78 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Tarification et recettes du service public de l'eau potable

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les volumes sont relevés annuellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

LE PRIX DE L'EAU

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	36,78	38,04	+3,43 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	36,78	38,04	+3,43 %
	Abonnement diam 80 mm	36,78	38,04	+3,43 %
	Abonnement diam 100 mm	36,78	38,04	+3,43 %
	Abonnement diam 150 mm	36,78	38,04	+3,43 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	1,114	1,152	+3,41 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,940	0,972	+3,40 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,695	0,719	+3,45 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,681	0,704	+3,38 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,572	0,592	+3,50 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m³)	0,572	0,592	+3,50 %
	N° 7 (12 001 à 20 000 m³)	0,572	0,592	+3,50 %
	N° 8 (20 001 à 100 000 m³)	0,572	0,592	+3,50 %
	N° 9 (au-delà de 100 000 m³)	0,572	0,592	+3,50 %
	Vente en Gros	0,538	0,557	+3,53 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	63,34	66,64	+5,21 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	699,34	798,08	+14,12 %
	Abonnement diam 80 mm	1549,34	1748,08	+12,83 %
	Abonnement diam 100 mm	3149,34	3148,08	-0,04 %
	Abonnement diam 150 mm	6049,34	6148,08	+1,63 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,512	0,5487	+7,17 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,686	0,7287	+6,22 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,829	0,9817	+18,42 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,693	0,9967	+43,82 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,802	1,1087	+38,24 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m³)	0,802	1,1087	+38,24 %
	N° 7 (12 001 à 20 000 m³)	0,802	1,1087	+38,24 %
	N° 8 (20 001 à 100 000 m³)	0,802	1,1087	+38,24 %
	N° 9 (au-delà de 100 000 m³)	0,802	1,1087	+38,24 %
	Vente en Gros	0,315	0,3300	+4,76 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m³]	0,02	0,035	+75,00 %
	Redevance consommation d'eau potable [€/m³]	0,33	0,32	-3,03 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,016	0,016	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

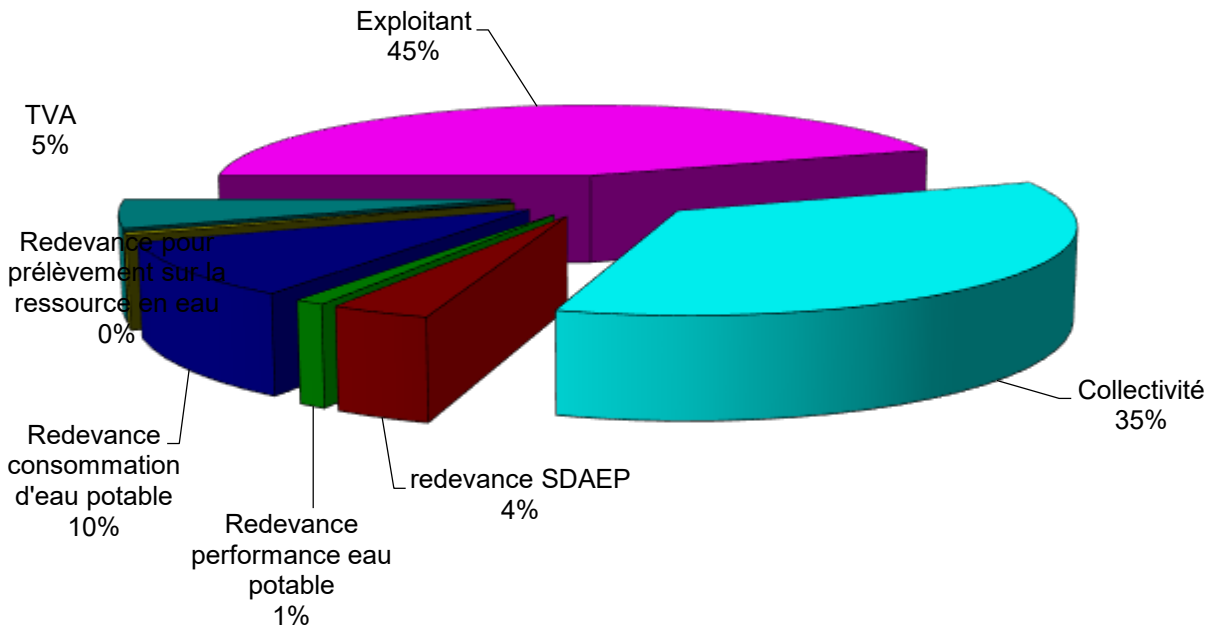
	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Exploitant	166,98	172,68	+3,41 %
Collectivité	128,26	136,08	+6,10 %
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %
Redevance performance eau potable	2,40	4,20	+75,00 %
Redevance consommation d'eau potable	39,60	38,40	-3,03 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1,92	1,92	0,00 %
TVA	19,42	20,19	+3,96 %
Total [€ TTC]	**372,46**	**387,35**	**+4,00 %**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Répartition au 1er janvier 2026



Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	226 760,79 €	249 137,76 €	+9,87 %
dont abonnements	127 123,90 €	145 211,99 €	+14,23 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 4 368,42 €		
Recettes de volume exporté	25 171,65 €	34 119,22 €	+35,55 %
Total recettes de vente d'eau	247 564,02 €	283 256,98 €	+14,42 %
Autres recettes			
Excédent année précédente	43 014,78 €	110 890,08 €	
Loyer antennes	5 500,00 €	5 250,00 €	
Total des recettes	296 078,80 €	399 397,06 €	

- *Recettes de l'exploitant*

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	219 287,75 €	241 707,55 €	+10,22 %
dont abonnements	71 228,15 €	77 943,83 €	+9,43 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 5 192,81 €		
Recettes de volume exporté	38 356,80 €	58 273,47 €	+51,92 %
Total recettes de vente d'eau	252 451,74 €	299 981,02 €	+18,83 %

DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

	2024	2025	Variation
Dépenses de volume importé	89 057,21 €	104 554,77 €	+17,40 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité service de l'eau potable DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	17	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	19	0	100 %	

PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
80 %

CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

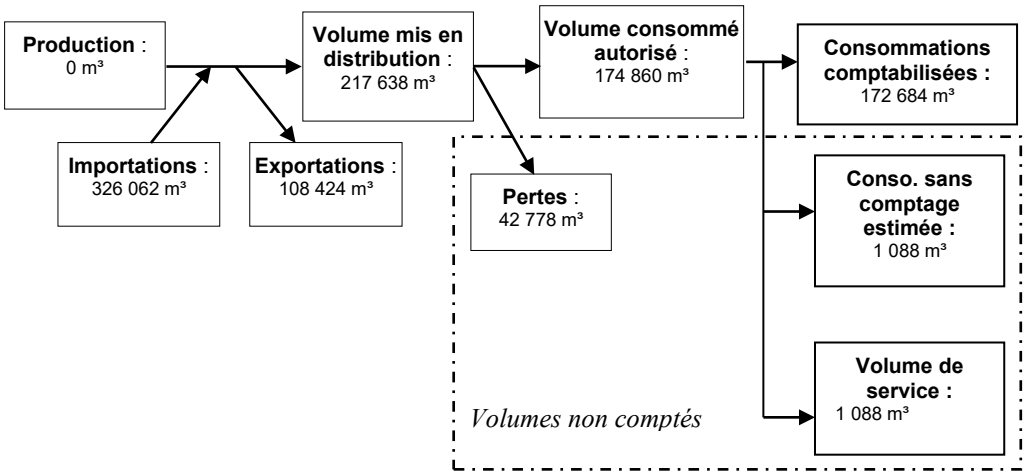
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	**Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants**	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	**120**	**120**

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points
(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 088 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 1 088 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	90,0 %	88,9 %	85,1 %	88,6 %	86,9 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,9	1,0	1,4	1,0	1,2

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,8	0,9	1,3	1,0	1,2

- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	7,4	7,4	7,4	7,6	7,8
Seuil de rendement [%]	66,5 %	66,5 %	66,5 %	66,5 %	66,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2021	2022	2023	2024	2025
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2	0,430	1,112	0	1,173

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,9 %
Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.
Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Financement des investissements du service de l'eau potable

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Etude pour la réhabilitation de la station d'eau potable de Coadernault	21 080 €
Fresque sur le château d'eau de la Croix Haute	8 000 €
Renouvellement de réseaux, rue Marcel Sanguy et rue des Martyrs, 1 173 ml	310 081 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global Réalisé = 74 331,31 € en 2025	

BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2024	2025
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	**0,00 %**	**0,00 %**

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	25 714,32 €	12 857,18 €
Remboursements au cours de l'exercice	14 104,28 €	14 104,28 €
dont en intérêts	1 247,14 €	1 247,14 €
dont en capital	12 857,14 €	12 857,14 €

AMORTISSEMENTS REALISES

	2021	2022	2023	2024	2025
Montant de la dotation aux amortissements	78 247,06 €	63 233,63 €	65 668,77 €	59 883,56 €	64 109,91 €

PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Construction nouvelle usine de Coadernault (2026-2028)	342 866 €
Renouvellement réseaux, Cité de Coadernault, 1 318 ml	272 417 €
Renouvellement réseaux, Restuec, 65 ml	
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global (suite)	

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2024	2025
montants des abandons de créance	224,00 €	397,00 €